

fut exécuté selon son désir et le Canada possède la plus belle invention nouvelle! Le Dimanche vint bien lentement pour lui car le temps est long pour les impatientes; mais enfin le héros du système put, le premier, endosser les fameux habit, veste, culottes, veste; tout lui allait à ravir et lorsqu'il vint, dans l'après-midi, se mêler à ses co-partisans, tous les regards se tournèrent vers lui; un murmure approuvateur l'accueillit et quand il eut fait remarquer l'innovation que son cerveau et son patriotisme avaient enfantée, le murmure se changea bientôt en un tonnerre d'applaudissements; ô! c'était une bien douce récompense pour les efforts de son génie! Notre inventeur jouissait complètement de son triomphe lorsqu'une pluie (envoyée sans doute par Jupiter jaloux du culte que lui ravissait un misérable mortel) vint détrempier peu-à-peu les jointures du patriotique costume. Un frais zéphir l'avertit bientôt que son invention demandait un perfectionnement; il y porta la main et découvrit que la décence exigeait qu'il pensât à se retirer, car un pan de son habit était tombé et la partie avoisinante de ses chausses menaçait ruine; bientôt il n'avait pas assez de ses deux mains pour retenu l'édifice extérieur de sa parure. Il fit donc obligation de se faire transporter chez lui en litège car les moindres mouvements devenaient de plus en plus dangereux. Il se jeta sur son lit où une violente fièvre le saisit; aujourd'hui même en désespère de sa vie; c'est le docteur R. (\*) qui le soigne.

\* Qu'on m'aie pas croire que je veuille dire que c'est le Dr. Rousseau! non non! Tout le monde sait fort bien que lorsque cet homme célèbre entreprend un malade il l'envoie bientôt hors de danger; mais leurs je ne vous point de vantage omer mes cotons des bons mots de c'est-à-dire si rituel car il est modeste et n'aime point la publicité; je dois donc me conformer à ses vœux et le prendre en pitié, car, sincèrement, je trouve qu'il méritait!

QUELQUES MOTS RECUEILLIS A LA COUR CRIMINELLE.

Le format et le plan du Fantastique ne comportent point dans ses petites colonnes l'introduction des longs et tragiques procès qui remplissent malheureusement chaque session de la Cour Criminelle; cependant comme ma qualité de flâneur me porte à la curiosité j'ai dû parfois m'y rendre et à mon retour je mets sur le papier quelques mots qui rentrent un peu dans mon cadre.

Dans un procès contre les célèbres Fournelle, Gagnon et autres pour vol de grand chemin, commis sur la personne d'un vieillard, Dumas paraît pour la couronne et s'exprime avec clarté et souvent même avec élégance. Fournelle le transquestionne: — Dites-moi monsieur Dumas, avez-vous connaissance de n'aurait-ou touché ce bon et honorable

vieillard? — non monsieur Fournelle. — En êtes-vous bien sûr d'après votre âme et conscience monsieur Dumas? — Oui monsieur Fournelle. — Lorsque ce dernier s'adressa aux jurés, il y introduisit ces touchantes paroles: — Mes chers frères, vous voilà en présence de la physiologie du bon Dieu et vous avez à rendre un témoignage selon votre conscience, ainsi examinez bien mes chers amis et vous verrez que je suis bien innocent du grand crime dont je suis accusé; ne serait-il pas de valeur de m'envoyer à une mort honteuse tandis que je suis à la fleur de mon âge, comme vous voyez; ou bien de m'envoyer parmi des malfaiteurs dans un pays éloigné; et ce serait bien terrible pour moi d'être séparé de mes amis, de tous ceux que j'aime et surtout de mon pays car vous savez que j'aime mon pays! etc... Malgré cette touchante adresse, le jury eut la barbarie de le trouver coupable.

Le nommé Vallière a deux accusations contre lui; l'une pour avoir volé de l'avoine et l'autre pour s'être emparé d'une cruche de eau bénite. Il est trouvé coupable du premier chef.

A chaque témoignage, il transquestionne les déposants — mais dites-moi, pouvez-vous prouver que j'ai volé cette cruche? — Non je ne dis pas ça. — Eh bien pourquoi avez-vous fait serment? moi je ne demande qu'une chose, qu'il plaise à vos honneurs, c'est qu'on me prouve que j'ai volé; qu'on me prouve l'heure et l'heure tout. Je n'ai qu'une chose à dire à la cour; c'est que cet homme a dit qu'il voulait me passer son couteau au travers du cœur; c'est-il bien agréable de s'entendre dire ça? à présent que je vas aller en prison ça m'est bien égal je vas être en sûreté; mais, vos honneurs, ma femme qu'est seule à la maison, avec mes enfants et cet homme qu'a une terrible dent contre moi...

François Lassard dépose qu'il a vu les objets dans la cabane etc...

— Oui oui tu les as vus; mais prouve moi que tu me les as vu prendre.

— Oh si je l'avais vu, tu ne les aurais pas volés vas.

— Je crois bien ça; imaginez-vous vos honneurs que cet homme m'en veut terriblement car il a dit qu'il me passerait son couteau au travers du cœur ou qu'il m'étranglerait; c'est-il malicieux ça ein? voyez-vous on a mis ces objets là pour me faire aller en prison et voilà trois mois que j'y suis.

— Oui et mes moutons et mes poules en sont bien contents vas. Quant à ce qui est de mettre les objets dans la cabane, j'en sais rien parce que j'étais à Fredocher quand il les a volés.

— Ah bien prouve moi ça, par exemple, moi je ne demande qu'une chose, c'est qu'on me prouve ce qu'on dit. Vous voyez messieurs les jurés qu'ils ne peu-

vent rien prouver contre moi!

La cour l'interrompt et le jury l'acquitte de cette dernière accusation.

Dans une cause pour vol de blé, on demande à A. Simon écr. M. P. P. partie plaignante s'il reconnaît son blé. — Il met ses lunettes, en prend une poignée, l'examine attentivement et dit qu'il le reconnaît. — Votre blé est donc étampé, Mr. Simon? demande l'accusé.

— La cour l'acquitte de ce délit; mais il est trouvé coupable du vol d'un capot qui est reproduit en cour sous la forme d'une vieille culotte.

Durant le cours de ce terme, plusieurs grands Jurés ont demandé à être excusés vu qu'ils n'avaient point les moyens de rester plus long-tems sans rien gagner.

Avec le 7<sup>ème</sup> numéro finit le premier mois d'abonnement au Fantastique; les personnes qui desireront discontinuer sont priées de renvoyer le journal, sans cela elles seront laissées sur la liste des souscripteurs.

Le prix en sera désormais de 15 sous par mois, payables d'avance ou de nichelin à la fin du mois. — Les noms de ceux qui n'auront pas payé seront publiés avec commentaires à l'échance de chaque mois.

Comme il faut rendre justice à qui elle est due, je dirai que son Excellence Lord Gosford a fait honneur à ses affaires et qu'il a soldé le compte arriéré.

Dans quel siècle vivons-nous? — Le Libéral tombe pièce-à-pièce; Mr. Bouchette a commencé, puis Mr. Jo. Laurin ex-ecclésiastique, puis Frs. Lemarr; puis l'ambulant Dr. Drôlet; si cela continue le journal lui-même tombera; comment fera-t-on alors pour médire, insulter, calomnier?

La *Alivorce* annonce qu'il vient de s'établir dans le district de Montréal une manufacture de laine! Elle veut sans doute dire par-là un grand établissement où l'on recommandera à tous les moutons patriotes d'aller se faire tondre.

Il est bien peu de personnes qui sachent quels sont les inventeurs des gants. Eh bien ce sont dans toute probabilité les Carthaginois, car on sait qu'ils n'aimaient point du tout les Romains (l'air ou les mains.)

Divers articles excellents sont remis au prochain numéro. On est prié d'excuser la longueur de l'article éditorial; mais, voyez-vous, je suis parfois ennuyé et bavard; je vous ai prévenus: je suis fantasque....

\* \* \* — J'ai reçu diverses communications et annonces que je n'insérerai pas vu qu'elles ne sont accompagnées d'aucune signature et qu'elles sont de nature à attirer quelques explications.